



Oubliée dans la succession.

Par **Da mihi factum !**, le 17/06/2024 à 16:02

Bonjour,

Suite à de graves problèmes familiaux je ne vois plus mes parents depuis 2018. À cette date mon frère avait obtenu l'hospitalisation de mon père en région parisienne et avait placé ma mère en ehpad dans la région où il demeurait.

Dernièrement j'ai appris que mon père est décédé en 2021. Je n'ai reçu aucune notification, d'aucune sorte, m'informant de cela. Intriguée j'ai fait des recherches et comme celui-ci s'affiche sur les réseaux sociaux j'ai constaté que mon frère avait récupéré ma mère, fait l'acquisition d'une superbe propriété et menait grande vie.

Je me suis documentée sur le recel de succession et l'abus de faiblesse mais ne voulant pas tirer de conclusions hâtives, ni faire de raccourci sans preuve, je voudrais savoir qu'elles sont les démarches que je dois entamer dans un premier temps et auprès de qui ?

Merci.

Par **Marck.ESP**, le 17/06/2024 à 17:58

Bienvenue sur LegaVox

La meilleure chose à faire de votre côté est de voir un notaire, car vous êtes héritière réservataire, au même titre que votre frère.

Par **youris**, le 17/06/2024 à 19:50

bonjour,

il faut être certain qu'au décès de votre père, une déclaration de succession a été faite au trésor public. En effet, il n'est pas rare que les héritiers omettent volontairement ou pas de procéder aux formalités requises en cas de décès d'un parent.

salutations

Par **Chrysoprase**, le **17/06/2024** à **21:32**

Bonjour

[quote]

En effet, il n'est pas rare que les héritiers omettent volontairement ou pas de procéder aux formalités requises en cas de décès d'un parent.

[/quote]

Hypothèse qui me paraît plausible. Lorsqu'on confie une succession à un notaire, une des pièces qu'il demande est le livret de famille pour identifier les héritiers.

[Da mihi factum !](#), il ne vous reste plus qu'à aller voir un notaire, comme conseillé par Marck ESP, et pourquoi pas un avocat si vous soupçonnez que votre frère s'est accaparé indûment des liquidités de votre mère.